

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **4 mai 2020** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc
Siège #2 - Vanessa Chouinard
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #5 - Karine Godbout
Siège #6 - Rémi Vaillancourt

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #4 - Simon Bourgault

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Thibodeau et résolu :

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-05
65

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Vanessa Chouinard, appuyé par Karine Godbout et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2020-05
66

03.01 - Séance ordinaire du 6 avril 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 avril dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04 - LÉGISLATION

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2020-05
67

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 11 609.60\$

- 2 403.40 \$ payable par chèques;
- 9 206.20 \$ payable par dépôts directs

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Marjolaine Leblanc et Karine Godbout. Un courriel est transmis par ces derniers afin de valider la vérification des factures à la pièce pendant la période de l'état d'urgence sanitaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-05
68

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par France Thibodeau et résolu :

- que les comptes du mois d'avril 2020, au montant total de 30 459,24 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	15 176,84 \$
• Salaires nets versés	10 555,34 \$
• Remises d'employeur	4 727,06 \$
• Total	30 459,24 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-05
69

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu à des conseillers présents d’accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # CORR-03-01

Journal général # EJ-0101 à EJ-01-03 : Conciliation bancaire janvier 2020

Journal général : # EJ-02-04 à EJ-02-06 : Conciliation bancaire février 2020

Journal général : # EJ-03-07-08 : Conciliation bancaire mars 2020

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-05
70

05.04 - Adoption du règlement pour la modification du règlement de taxation N-201

Attendu la présentation et le dépôt du projet de modification du règlement N-201 décrétant l'adoption du budget 2020 et les modalités relatives à la taxation ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès-verbal;

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

En conséquence,

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'adopter la modification du règlement N-201 décrétant l'adoption du budget 2020 et les modalités relatives à la taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-05
71

05.05 - Demande d'aide financière - Formations

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière Magguy Mathault a obtenu le titre de gestionnaire municipale agréé (GMA) dans le premier programme de l'ADMQ;

CONSIDÉRANT QUE le programme de formation a été bonifié et que

le titre est maintenant directeur municipal agréé (DMA);

CONSIDÉRANT QUE les formations pourraient faire partie du programme d'aide à la formation et qu'une partie du coût des formations serait couvert;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par France Thibodeau et résolu d'autoriser la directrice générale, Magguy Mathault à déposer la demande d'aide financière PACME pour le programme de formation de directeur municipal agréé (DMA).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2020-05
72

05.06 - Demande de modification des points de services matricule 5093-92-8356

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de modification des points de services pour la propriété portant le matricule # 5093-92-8356 en date du 16 avril 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment a été détruit par le service incendie il y a déjà quelques années, suite au don par la propriétaire pour que le service incendie puisse faire une pratique;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu :

d'autoriser le crédit des taxes de services pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Le directeur incendie, Richard Gauvin est absent.

2020-05
73

06.02 - Règlement des chiens - nomination d'un responsable

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu de nommer Monsieur Normand Caron à titre de responsable pour le règlement des chiens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

La conseillère responsable, Karine Godbout mentionne qu'une première tournée de niveleuse a été faite. Elle a mentionné que le 4e rang Ouest est très endommagé à quelques endroits, surtout devant la résidence de Monsieur Yvan Bélanger, où un changement de ponceau est nécessaire. La directrice générale mentionne que nous effectuons présentement des recherches concernant une possible entente de droit de

captage d'eau qui passerait également à cet endroit. Nous continuons les recherches à ce sujet.

La conseillère explique qu'à la dernière chute de neige, des plaintes ont été reçues pour l'état de la route Thériault qui avait été ouverte sur une seule voie. Elle a communiqué avec M. Steeve Duval et elle n'a pas apprécié la réponse que l'entrepreneur lui a donné. Elle rencontrera l'entrepreneur avant le début de la prochaine saison concernant les exigences pour l'ouverture des routes.

2020-05
74

07.02 - Demande de soumissions pour les lumières de rues

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par France Thibodeau et résolu d'autoriser la directrice générale, Magguy Mathault, à procéder à des demandes de soumissions pour le changement des lumières de rues.

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant

Rien à signaler

08.02 - Point d'information - Environnement

La conseillère Marjolaine Leblanc demande si nous avons une période de gratuité pour aller porter les ordures monstres au centre de tri puisqu'il n'y aura pas de cueillette ce printemps. La directrice générale lui explique que le projet pilote a été reconduit encore cette année et que la population peut aller porter les articles au centre de tri en tout temps de l'année, en apportant le compte de taxes comme preuve de résidence.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

La conseillère représentante, France Thibodeau va rencontrer le comité MADA afin de téléphoner aux personnes de 70 ans et plus et également profiter de l'occasion pour souhaiter Joyeuses fêtes des Mères.

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Rémi Vaillancourt représentant

Rien à signaler

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentant

La conseillère représentante, Marjolaine Leblanc explique qu'avec la situation actuelle, il n'y a pas beaucoup de demande de transport. Une grande majorité des demandes sont pour les personnes les plus confinées en ce moment. Une rencontre aura lieu avec le CA d'ici la fin de la semaine.

La directrice générale est restée en poste comme répartitrice. Ils ont profité également de cette période pour faire l'entretien complet des véhicules et ajouter des protections pour les conducteurs.

Il est possible que l'entreprise Horisol de Saint-Jean-Port-Joli fasse une demande de transport afin de transporter les travailleurs, ce qui serait une excellente nouvelle.

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

Rien à signaler

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant

Rien à signaler, la salle étant fermée en raison de la pandémie du Covid-19.

12.02 - Point d'information - Loisirs, Vanessa Chouinard, représentante

Le sujet sera discuté au point suivant.

**2020-05
75**

12.03 - Terrain de jeux 2020

Il est question de la situation du terrain de jeux pour l'été 2020, en raison de la situation actuelle de pandémie et l'incertitude qui en découle. Il est suggéré de faire un sondage auprès des parents pour savoir combien d'enfants seraient présents. Les offres d'embauche seront quand même enclenchées et dans l'éventualité qu'il n'y ait pas de terrain de jeux, le poste pourra être modifié afin de faire différents travaux d'entretien et d'aide à la voirie.

Il est proposé par Vanessa Chouinard, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'autoriser la directrice générale, Maggy Mathault à faire paraître 2 offres pour les postes de moniteurs(trices) pour le terrain de jeux pour l'été 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12.04 - Fermeture du parc municipal

La fermeture des parcs municipaux est obligatoire par décret du gouvernement.

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14 - VARIA

Aucun sujet

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 19.55 hrs

René Laverdière, maire

Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la
Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles
prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses
décrites ci-devant.

Magguy Mathault, directrice générale et sec. trés.